

<b>Trimestre du printemps-été 2024</b>	<b>Dates</b>
Durée du trimestre	1 <sup>er</sup> mai au 31 août
Période des cours (session A)	1 mai au 23 juillet
Période des cours (session B)	1 mai au 11 juin
Période des cours (session C)	17 juin au 26 juillet
Période des cours (session D)	15 juillet au 23 août
Période des cours (session TR)	voir portail
Période d'évaluation de l'enseignement et des cours (Session A)	12 au 23 juilllet
Période d'évaluation de l'enseignement et des cours (Session B)	31 mai au 11 juin
Période d'évaluation de l'enseignement et des cours (Session C)	15 au 26 juillet
Période d'évaluation de l'enseignement et des cours (Session D)	12 au 23 août
Période d'évaluation de l'enseignement et des cours (Session TR)	à déterminer
<b>Congés et événements spéciaux</b>	
Fête de la Reine	20 mai
Fête du Canada	1 <sup>er</sup> juillet

Congé civique	5 août
<b>Changements à l'horaire régulier</b>	
Les cours du lundi 20 mai sont annulés pour la Fête de la Reine (jour férié) et reportés au vendredi 24 mai, selon l'horaire normal des cours du lundi. Les stages ne sont pas visés par cette directive.	24 mai
Les cours du lundi 1 juillet sont annulés pour la Fête du Canada (jour férié) et reportés au vendredi 5 juillet selon l'horaire normal des cours du jeudi. Les stages ne sont pas visés par cette directive.	5 juillet
Les cours du lundi 5 août sont annulés pour le congé civique (jour férié) et reportés au vendredi 9 août selon l'horaire normal des cours du lundi. Les stages cliniques ne sont pas visés par cette directive.	9 août
<b>Inscription, cours, abandon et remboursements</b>	
Premier jour de l'inscription (premier cycle)	21 mars
Premier jour de l'inscription (études supérieures)	21 mars
Inscription cours interétablissements avec UO	21 mars
Premier jour de l'inscription (étudiants spéciaux)	21 mars
<b>Session A (1 mai au 23 juillet)</b>	
Dernier jour pour s'inscrire ou modifier un choix de cours	17 mai
Dernier jour pour passer d'auditeur à étudiant régulier ou l'inverse	17 mai

Dernier jour pour abandonner un cours/activité et obtenir un crédit financier. Des droits administratifs s'appliquent. La date limite pour un remboursement des droits complémentaires d'un cours peut différer, et même être plus hâtive. Cette date peut varier selon la date de début et de fin du cours en question. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien en évaluer toutes les répercussions.

24 mai

Dernier jour pour abandonner un cours/activité sans crédit financier. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien en évaluer toutes les répercussions. L'abandon de cours n'est plus possible après cette date. Si vous décidez de ne plus le suivre sans l'avoir abandonné officiellement avant la date limite, votre relevé de notes indiquera un échec pour ce cours.

12 juillet

### Session B (1 mai au 11 juin)

Dernier jour pour s'inscrire ou modifier un choix de cours

7 mai

Dernier jour pour passer d'auditeur à étudiant régulier ou l'inverse

7 mai

Dernier jour pour abandonner un cours/activité et obtenir un crédit financier. Des droits administratifs s'appliquent. La date limite pour un remboursement des droits complémentaires d'un cours peut différer, et même être plus hâtive. Cette date peut varier selon la date de début et de fin du cours en question. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien en évaluer toutes les répercussions.

10 mai

Dernier jour pour abandonner un cours/activité sans crédit financier. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien en évaluer toutes les répercussions. L'abandon de cours n'est plus possible après cette date. Si vous décidez de ne plus le suivre sans l'avoir abandonné

4 juin

officiellement avant la date limite, votre relevé de notes indiquera un échec pour ce cours.

### **Session C (17 juin au 26 juillet)**

Dernier jour pour s'inscrire ou modifier un choix de cours	21 juin
Dernier jour pour passer d'auditeur à étudiant régulier ou l'inverse	21 juin
Dernier jour pour abandonner un cours/activité et obtenir un crédit financier. Des droits administratifs s'appliquent. La date limite pour un remboursement des droits complémentaires d'un cours peut différer, et même être plus hâtive. Cette date peut varier selon la date de début et de fin du cours en question. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien en évaluer toutes les répercussions.	26 juin
Dernier jour pour abandonner un cours/activité sans crédit financier. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien en évaluer toutes les répercussions. L'abandon de cours n'est plus possible après cette date. Si vous décidez de ne plus le suivre sans l'avoir abandonné officiellement avant la date limite, votre relevé de notes indiquera un échec pour ce cours.	19 juillet

### **Session D (15 juillet au 23 août)**

Dernier jour pour s'inscrire ou modifier un choix de cours	19 juillet
Dernier jour pour passer d'auditeur à étudiant régulier ou l'inverse	19 juillet

Dernier jour pour abandonner un cours/activité et obtenir un crédit financier. Des droits administratifs s'appliquent. La date limite pour un remboursement des droits complémentaires d'un cours peut différer, et même être plus hâtive. Cette date peut varier selon la date de début et de fin du cours en question. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien en évaluer toutes les répercussions.

24 juillet

Dernier jour pour abandonner un cours/activité sans crédit financier. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien en évaluer toutes les répercussions. L'abandon de cours n'est plus possible après cette date. Si vous décidez de ne plus le suivre sans l'avoir abandonné officiellement avant la date limite, votre relevé de notes indiquera un échec pour ce cours.

15 août

## Session TR

Dernier jour pour s'inscrire ou modifier un choix de cours

voir portail

Dernier jour pour passer d'auditeur à étudiant régulier ou l'inverse

voir portail

Dernier jour pour abandonner un cours ou une activité et obtenir un crédit financier. Des droits administratifs s'appliquent. La date limite pour un remboursement des droits complémentaires d'un cours peut différer, et même être plus hâtive. Cette date peut varier selon la date de début et de fin du cours en question. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien en évaluer toutes les répercussions.

voir Service du Registraire

Dernier jour pour abandonner un cours ou une activité sans crédit financier. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien en évaluer toutes les répercussions. L'abandon de cours n'est plus possible après cette date. Si vous décidez de ne plus le suivre sans l'avoir

Voir  
Service du  
Registraire

abandonné officiellement avant la date limite, votre relevé de notes indiquera un échec pour ce cours.

## Notes et examens

Session A (1 mai au 23 juillet) : Période d'examen	26 juillet au 2 août
Session B (1 mai au 11 juin) : Période d'examen	14 au 16 juin
Session C (17 juin au 26 juillet) : Période d'examen	29 au 31 juillet
Session D (15 juillet au 23 août) : Période d'examen	26 au 28 août
Session TR	à déterminer
Affichage officiel des notes finales du trimestre de printemps-été sur le Web	16 septembre
Rendement scolaire considéré comme officiel	23 septembre

## Paiement des droits universitaires

Session A (1 mai au 23 juillet) : Dernier jour pour payer les droits de scolarité sans frais de retard de paiement. Consultez <a href="#">Paiement des droits sur le site Web du Service des finances</a> .	1 mai
Session B (1 mai au 11 juin) : Dernier jour pour payer les droits de scolarité sans frais de retard de paiement. Consultez <a href="#">Paiement des droits sur le site Web du Service des finances</a> .	1 mai

Session C (17 juin au 26 juillet): Dernier jour pour payer les droits de scolarité sans frais de retard de paiement. Consultez <a href="#">Paiement des droits sur le site Web du Service des finances</a> .	17 juin
Session D (15 juillet au 23 août): Dernier jour pour payer les droits de scolarité sans frais de retard de paiement. Consultez <a href="#">Paiement des droits sur le site Web du Service des finances</a> .	15 juillet
Pleine session (1er mai au 31 août) : Dernier jour pour payer les droits de scolarité sans frais de retard de paiement. Consultez <a href="#">Paiement des droits sur le site Web du Service des finances</a> .	1 mai
Session TR	à déterminer
<b>Rapports, mémoires et thèses (études supérieures)</b>	
Dernier jour pour déposer la thèse au trimestre d'hiver sans avoir à s'inscrire au trimestre de printemps-été	30 avril
Dernier jour pour déposer la thèse et obtenir un crédit financier de 100 % (si vous êtes inscrit uniquement à la thèse et que vous l'étiez aussi au trimestre précédent). Le dépôt de votre rapport, mémoire ou thèse entraînera l'annulation de votre inscription pour le trimestre en cours. Le crédit ne s'applique pas au dépôt d'une thèse remaniée.	7 juillet
Dernier jour pour déposer la thèse au trimestre de printemps-été sans avoir à s'inscrire au trimestre d'automne.	30 août